



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 5 mai 2026 — N° 1

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 14 h 09.

Moment de recueillement.

Mme la présidente dépose :

Une lettre, en date du 6 avril 2026, adressée à M. François Legault, premier ministre, par M. Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, l'informant de sa démission à titre de leader parlementaire du gouvernement;

(Dépôt n° 1-20260505)

Une lettre, en date du 7 avril 2026, adressée à M. François Legault, premier ministre, par M. Yves Montigny, député de René-Lévesque, l'informant de sa démission à titre de président du caucus du gouvernement.

(Dépôt n° 2-20260505)

Puis, elle dépose des lettres, en date du 21 avril 2026, que lui a adressées Mme Christine Fréchette, première ministre, l'informant des nominations suivantes :

M. François Bonnardel, député de Granby, à la fonction de leader parlementaire du gouvernement;

(Dépôt n° 3-20260505)

M. Yves Montigny, député de René-Lévesque, à la fonction de président du caucus du gouvernement;

(Dépôt n° 4-20260505)

Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse, à la fonction de leader parlementaire adjointe du gouvernement.

(Dépôt n° 5-20260505)

Puis, elle dépose :

Une lettre, en date du 24 avril 2026, que lui a adressée M. Gilles Bélanger, député d'Orford, l'informant de sa décision de siéger à titre de député indépendant à compter du 22 avril 2026.

(Dépôt n° 6-20260505)

5 mai 2026

Enfin, elle dépose le diagramme de l'Assemblée, en date du 5 mai 2026.
(Dépôt n° 7-20260505)

Mme la présidente informe l'Assemblée que Son Honneur la lieutenant-gouverneure prononcera l'allocution d'ouverture de la session.

Son Honneur la lieutenant-gouverneure fait son entrée à l'Assemblée nationale et, ayant pris place au fauteuil, prononce l'allocution d'ouverture suivante :

Gwe, Bonjour,

Madame la Présidente,
Madame la Première Ministre,
Monsieur le Chef de l'opposition officielle,
Madame la Cheffe du 2^e groupe d'opposition,
Monsieur le Chef du 3^e groupe d'opposition,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les invités,

Tout comme pour mon premier discours qui s'inscrivait dans la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, prononcé le 30 septembre dernier, le destin a voulu que celui-ci coïncide avec une autre journée d'une grande portée.

Le 5 mai est la Journée nationale de sensibilisation aux femmes, aux filles et aux personnes issues de la diversité sexuelle et de genre autochtones disparues et assassinées. Cette journée, on la reconnaît sous la Journée de la robe rouge.

Cette journée rend hommage aux victimes. Elle appelle aussi à la conscience. Elle nous rappelle que des femmes, des filles et des personnes bispirituelles issues des Premières Nations, des Inuit et des Métis continuent de faire face à une violence disproportionnée.

Il est important d'en parler. Il est nécessaire d'en parler. Parce que cela doit cesser.

5 mai 2026

En ce jour, les robes rouges flottent comme des présences silencieuses. Elles ne crient pas. Elles interpellent. Elles nous obligent. Elles nous rappellent une exigence plus large.

Car depuis plusieurs années, nous observons une augmentation préoccupante de la violence faite aux femmes au Québec, mais aussi ailleurs. Qu'elles soient autochtones ou non, cela demeure une blessure profonde dans notre société.

Elles appellent à une vigilance constante. À un engagement renouvelé. À une volonté collective d'agir.

Malgré cette augmentation de la violence faite aux femmes, certains signes méritent d'être soulignés.

Alors, sur un point plus positif, aujourd'hui, cette assemblée reflète une évolution importante. Les formations politiques qui y sont représentées sont dirigées, à parts égales, par des femmes et des hommes. Cette assemblée est présidée par une femme. Le gouvernement est dirigé par une femme. Et la fonction que j'occupe est assumée, pour la première fois, par une femme autochtone.

Comme l'a exprimé madame Pauline Marois : « Chaque fois qu'une femme gagne, chaque fois qu'une femme occupe les plus hautes fonctions, c'est toutes les femmes qui sont gagnantes. » Et Madame Marois, permettez-moi d'y ajouter que c'est toute la société qui est gagnante.

Je suis fière de le mentionner à nouveau : le Québec avance.

Ces avancées sont significatives. Elles illustrent une société qui s'ouvre, qui évolue, qui se transforme. Chaque avancée a contribué à rendre notre démocratie plus juste. Plus représentative. Plus complète.

Mais au-delà du symbole, cette réalité nous engage.

Elle nous rappelle que l'égalité ne se proclame pas. Elle se construit. Oui, et elle se construit en collaboration avec des hommes. Par des gestes. Par des décisions. Dans la capacité d'offrir à chaque femme sécurité, dignité et possibilités.

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée nationale. Votre présence ici témoigne de la confiance précieuse que les Québécoises et les Québécois vous ont accordée.

5 mai 2026

Les débats seront nécessaires. Les différences, inévitables. Mais ce qui importe, au-delà de tout, c'est ce que nous choisissons de préserver ensemble.

Le Québec évolue dans un monde en transformation. Les repères changent. Les tensions s'expriment. Les incertitudes demeurent.

Dans ce contexte, une nation se tient. Elle se tient par ce qu'elle est par ce qu'elle protège par ce qu'elle choisit de faire ensemble. Ce bien commun qu'est le Québec ne nous appartient pas. Pour certains, nous en sommes les dépositaires, pour d'autres, les gardiens. Mais c'est ensemble que nous en assurons la continuité.

Notre responsabilité est d'unir. Non pas en effaçant nos différences, mais en les embrassant, et en les inscrivant dans un projet commun où chaque personne a sa place.

Permettez-moi de vous partager une vision du monde chère aux Premières Nations. Chez nous le cercle est une façon de vivre. Il est un espace d'équilibre. Un espace où tout est relié. Où chaque élément de la vie est essentiel. Où le « nous » l'emporte sur le « je », car nous sommes dans le cercle de la vie ensemble.

Ce cercle nous rappelle certaines valeurs fondamentales, comme le partage, le respect, l'humilité et l'honnêteté. Il nous rappelle aussi que nos décisions font écho bien au-delà de l'instant présent et qu'elles doivent toujours chercher à rassembler.

Ces décisions s'inscrivent dans la continuité de celles et ceux qui nous ont précédés et elles doivent tenir compte de celles et ceux qui viendront après nous pour les sept prochaines générations.

En terminant, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée, les prochaines semaines seront exigeantes. Je vous invite à les aborder avec le sens de l'État. Avec le respect de toutes les institutions. Avec la conscience du bien commun. Que vos débats soient vigoureux, mais toujours respectueux. Que vos décisions soient fermes, mais toujours justes. Que vos actions soient à la hauteur de la confiance qui vous a été accordée.

Le Québec nous tient toutes et tous à cœur. Mais il nous dépasse. Il nous précède. Il nous survivra. Et ce que nous en faisons aujourd'hui engage bien davantage que le présent. C'est dans cet esprit que s'ouvrent les travaux de cette Assemblée.

Bonne session! Wela'lioq. Merci.

Son Honneur la lieutenant-gouverneure se retire.

5 mai 2026

Mme la présidente occupe le fauteuil.

Mme Fréchette, première ministre, prononce ensuite le discours d'ouverture de la 3^e session de la 43^e législature.

À la fin de son discours, Mme Fréchette, première ministre, propose que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

À 15 h 13, Mme la présidente lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 6 mai 2026, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY